



# Projet de réhabilitation du ruisseau de Saint-Désert

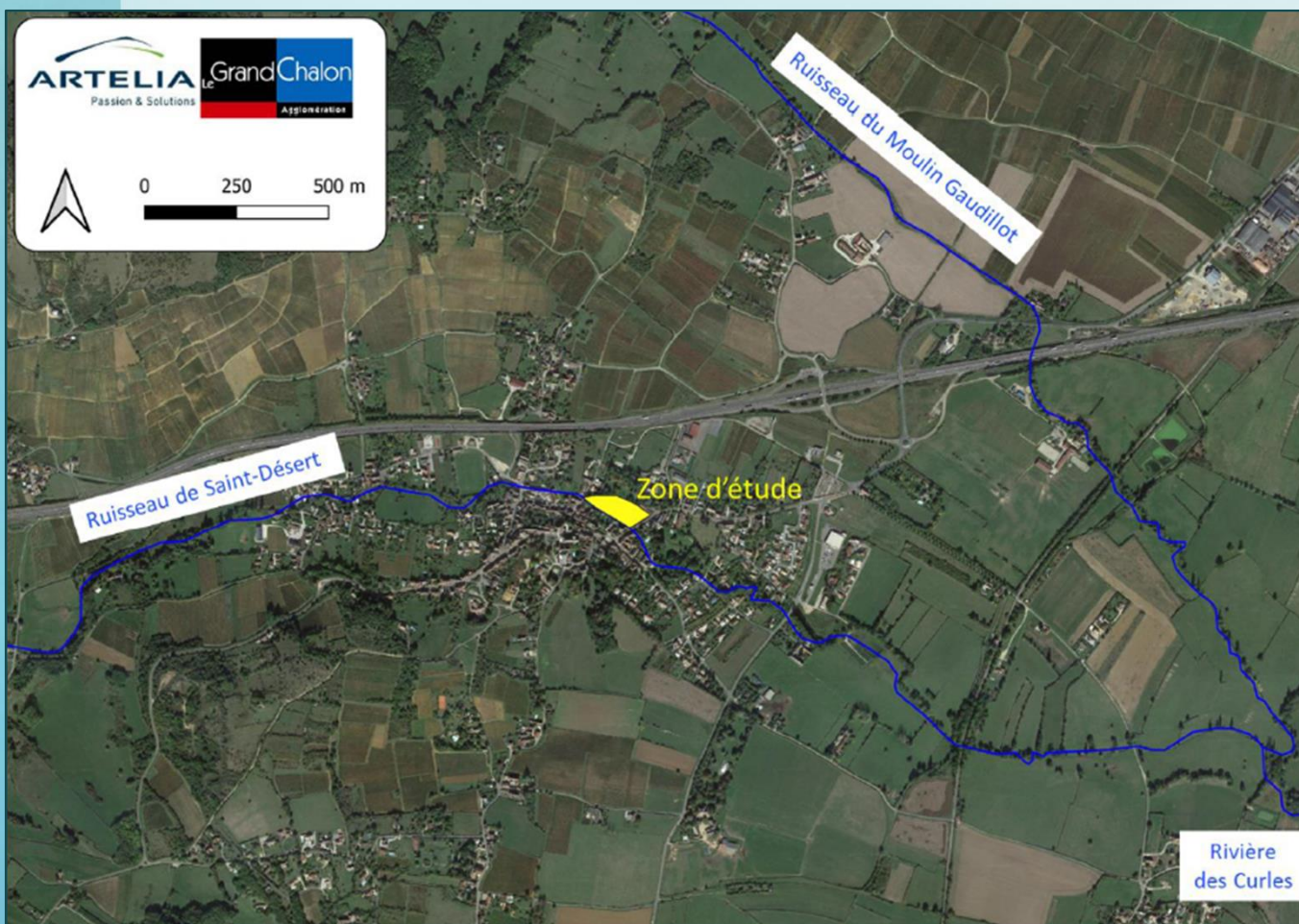
*Réunion publique - 16 Mai 2023*



# Ordre du jour

- Présentation et Localisation du site
  - Contexte et Objectifs de l'étude
- Organisation de la mission de maîtrise d'œuvre
  - Présentation des résultats
- Volet financier & Planning d'exécution prévisionnel

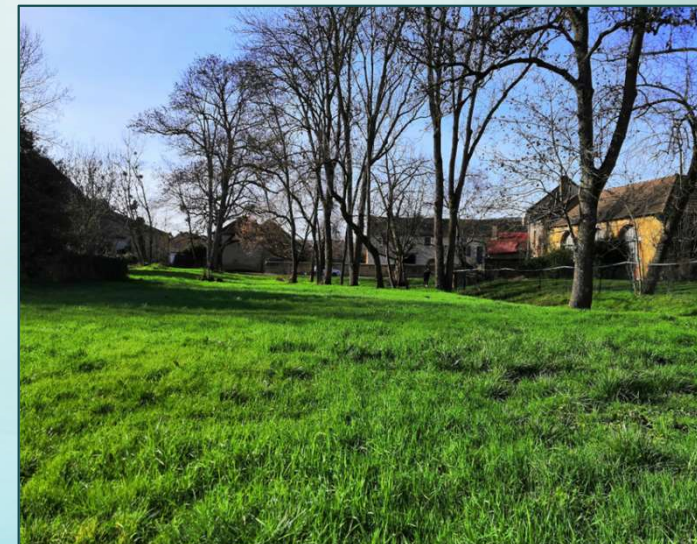
## Présentation et Localisation du site



### ➤ Ruisseau de Saint Désert :

- Rivières des Curles aussi appelé ruisseau de Saint-Désert ;
- Rivière : 11km de linéaire ;
- Affluent de la Corne et sous-affluent de la Saône ;
- Zone d'étude : parcelle de 46 Ares, propriété de la commune ;
- Ruisseau longe la parcelle sur 160ml.

## *Présentation et Localisation du site*



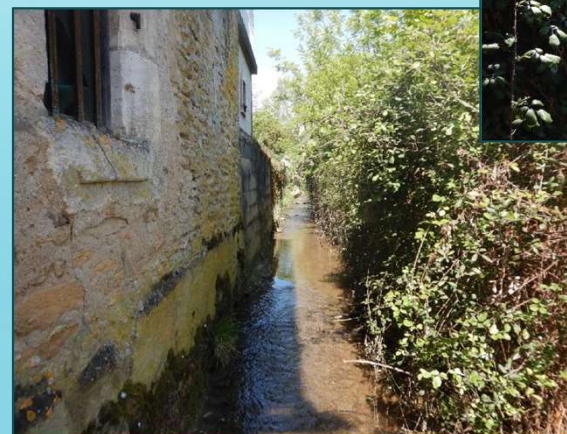
## Contexte et Objectifs de l'étude

### ➤ Contexte de mise en œuvre de l'étude :

- Inondations de la commune en 2014 et 2017 ;
- Réalisation en 2018 de « l'étude globale de ruissellement des eaux pluviales » par le Grand Chalon, avec propositions d'aménagements.

### ➤ Objectifs de l'étude :

- Objectif principal : **Atténuer le risque inondation dans la commune**
- Restaurer localement les fonctionnalités hydromorphologiques du cours d'eau et des milieux annexes;
- Valoriser l'aspect paysager du site.
- Améliorer la qualité du milieu ;



## Autres travaux sur la commune



## *Organisation de la mission de maîtrise d'œuvre*

- la mission de maîtrise d'œuvre est confié au bureau d'étude ARTELIA de Dijon

### Missions principales

#### Diagnostic

Collecte et analyse des données disponibles;  
Visite de terrain;  
Topographie;  
Diagnostic écologique;  
Définition des enjeux et contraintes;

#### Avant-Projet (AVP)

Propositions d'aménagements;  
Evaluation des incidences;  
Plans et illustrations;  
Cout estimatif des travaux ;

#### Projet (Pro)

Dimensionnement plus précis des plans et illustrations;  
Organisation du chantier ;  
Planning d'exécution ;  
Chiffrage du projet ;  
Présentation public du projet ;

#### Travaux

Suivi de Chantier ;

### Missions complémentaires

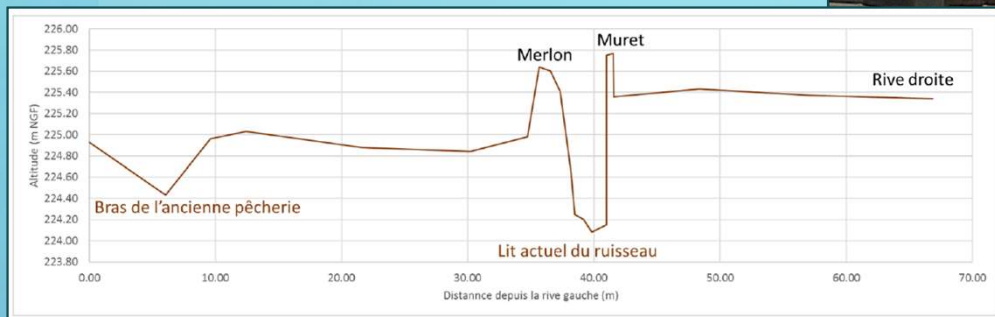
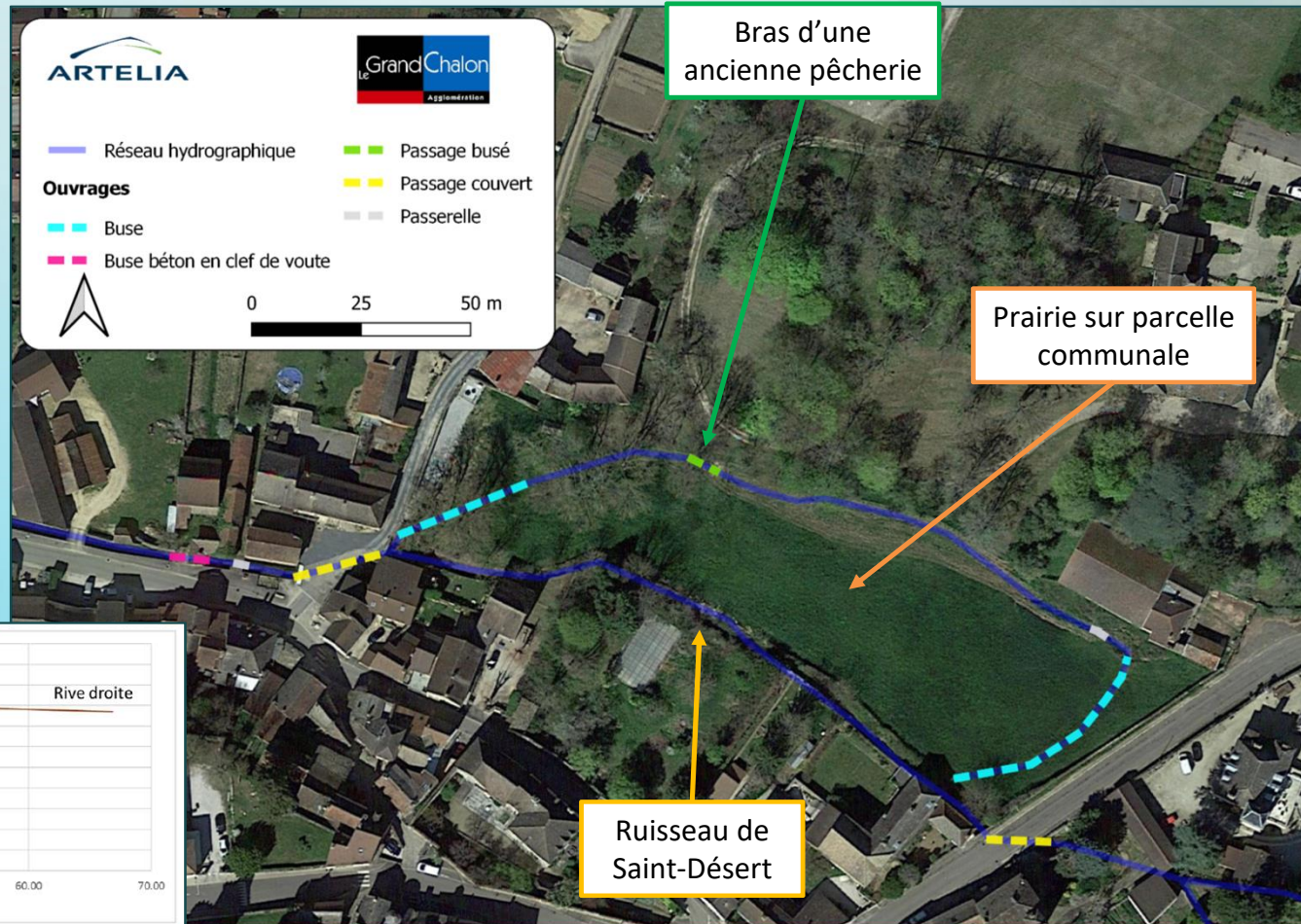
Dossiers règlementaires ;  
Modélisation hydraulique ;

## Présentation des résultats

### ➤ La phase Diagnostic :

#### ▪ Points clé du site

- Le ruisseau de **Saint Désert** est très rectifié, **ouvragé et enserré entre des murs de pierre**;
- Ouvrage limitant du point de vue hydraulique en amont de la zone d'étude ;
- Prairie: indicateurs du pâturage voire du surpâturage localement
- Bras de l'ancienne pêcherie : présence de végétaux d'habitats humides intéressants ;
- Cordon rivulaire du ruisseau rive gauche : pas d'enjeu écologique particulier.





## Ouvrage limitant en amont du secteur d'étude : four à pain

### ➤ Réflexion en cours :

- Points clés initiaux :

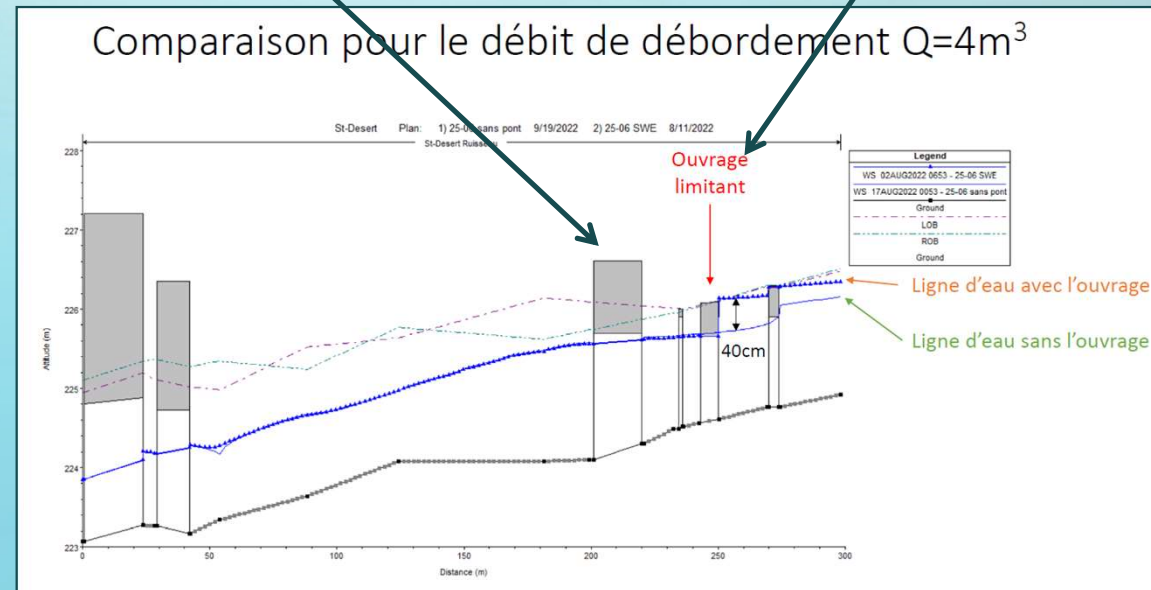
- Actuellement, le ruisseau de Saint Désert déborde au droit de l'ouvrage limitant n°1 pour un débit de 4 m<sup>3</sup>/s ;
- Sans l'ouvrage limitant n°1, au même débit, la ligne d'eau est diminuée de 40 cm au droit de celui-ci, permettant au ruisseau de ne pas déborder.
- Sans l'ouvrage limitant n°1, c'est le pont (ouvrage limitant n°2) à l'aval (rue des pépins) qui devient alors limitant et provoquant des débordements à partir de 5.5 m<sup>3</sup>/s.



le pont rue des pépins (ouvrage limitant n°2)



Ouvrage four à pain (ouvrage limitant n°1)





Chevesne



Goujon

## Présentation des résultats

### ➤ La phase Diagnostic :

- Inventaire piscicole - 06/02/2023



Loche franche

### Description de la station :

- Le lit mineur est rectiligne ;
- les berges sont constituées par 2 murs en pierre verticaux ;
- La végétation des berges est clairsemée ;
- Le fond lit est composé de gravier grossier ;
- Les faciès d'écoulement sont peu diversifiés avec une majorité de radiers, dont les hauteurs d'eau sont faibles environ 15 cm

### Conclusion :

- 3 espèces recensées au total :
  - Loche franche
  - Goujon
  - Chevesne
- Ces 3 espèces sont considérées comme ubiquistes, résistantes à la dégradation de la qualité des cours d'eau ;
- Les espèces les plus sensibles attendues comme la truite fario, chabot, vairon, n'ont pas été observées



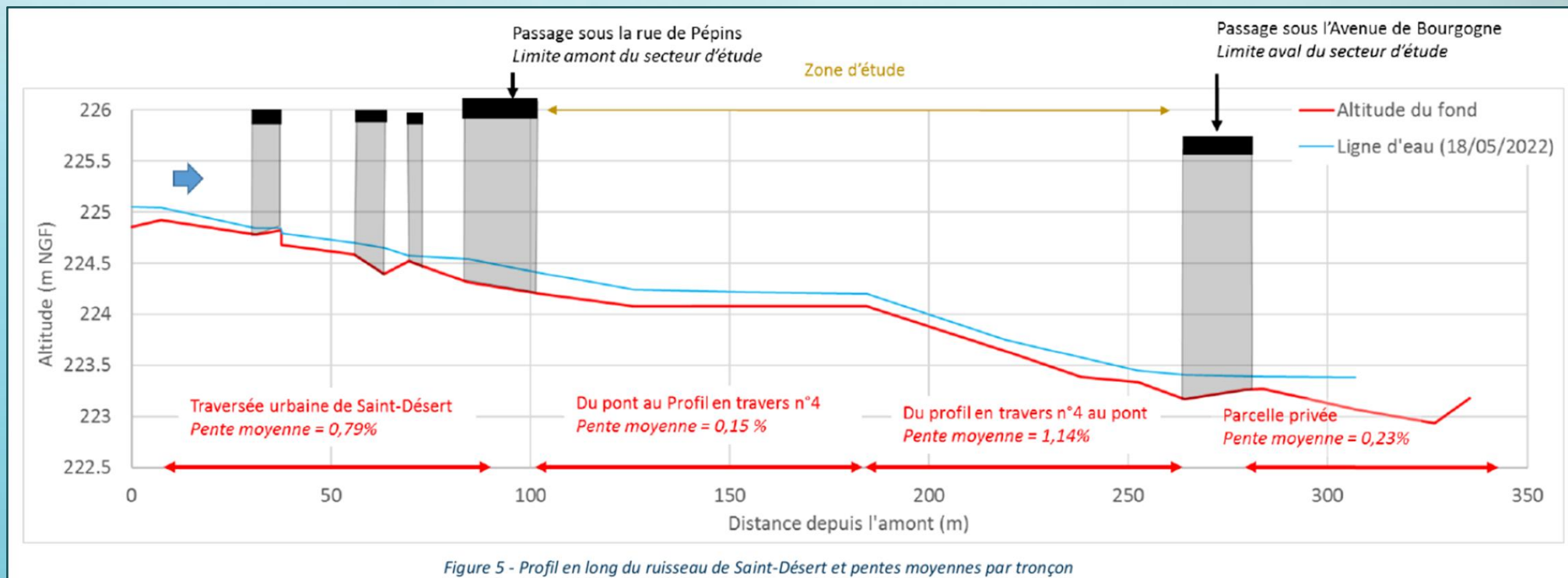
Station de pêche

- **Conclusion : Le peuplement piscicole est caractéristique d'un milieu dégradé et de mauvaise qualité**

## Présentation des résultats

### ➤ La phase Diagnostic :

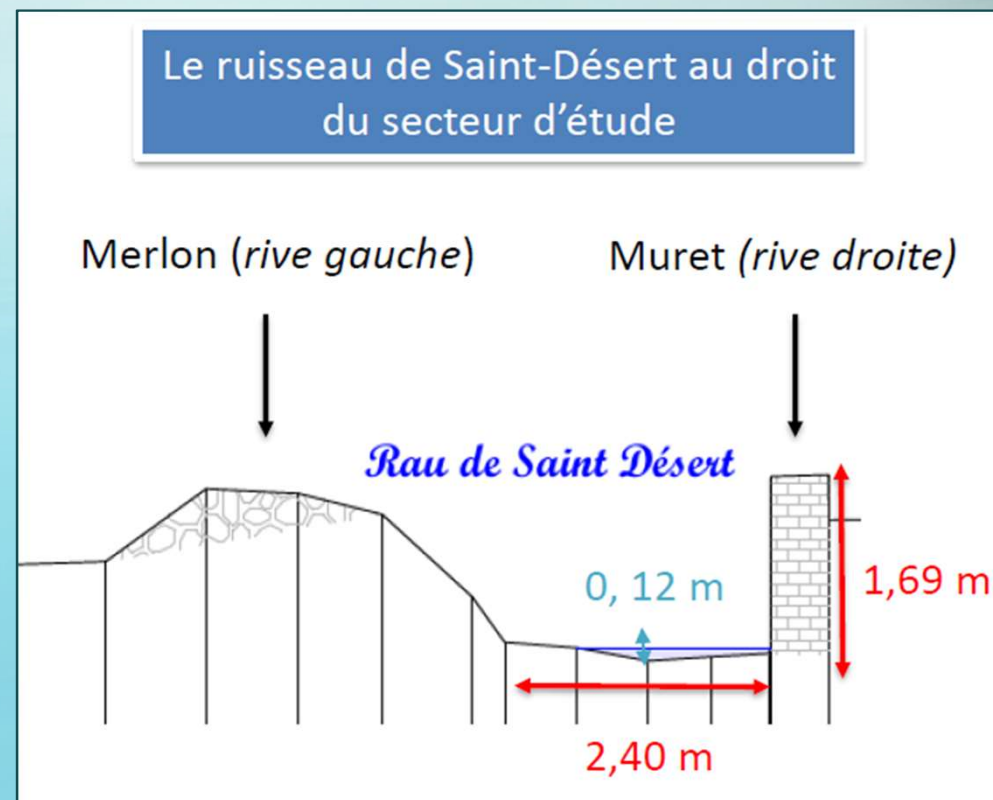
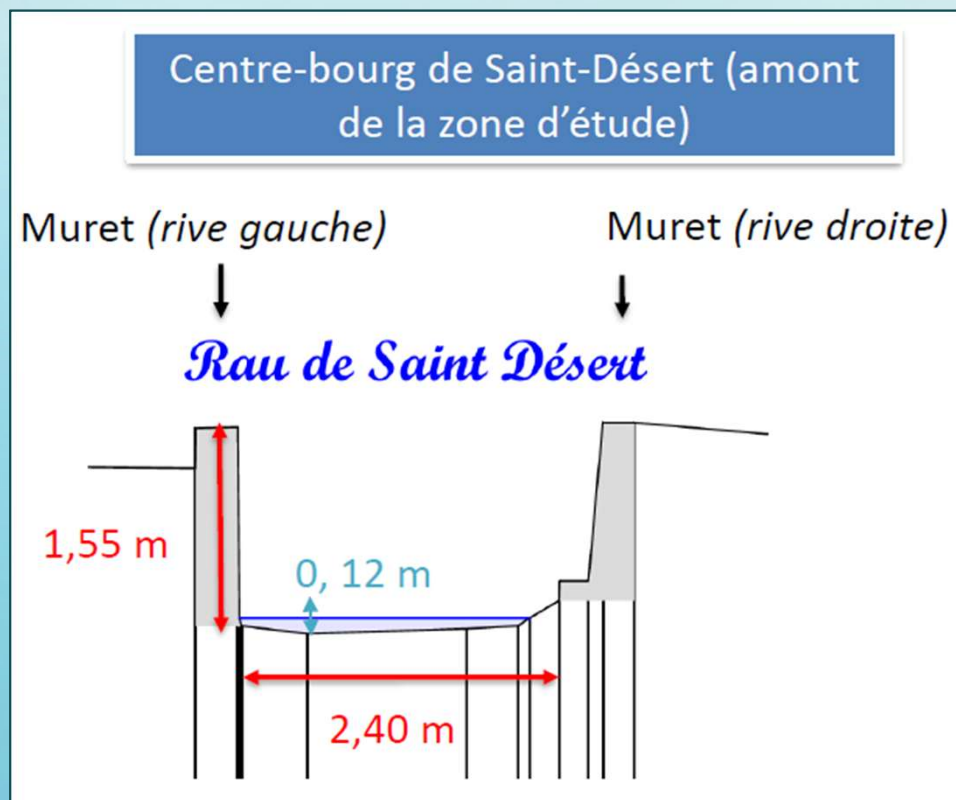
- Profil en long du ru



## Présentation des résultats

### ➤ La phase Diagnostic :

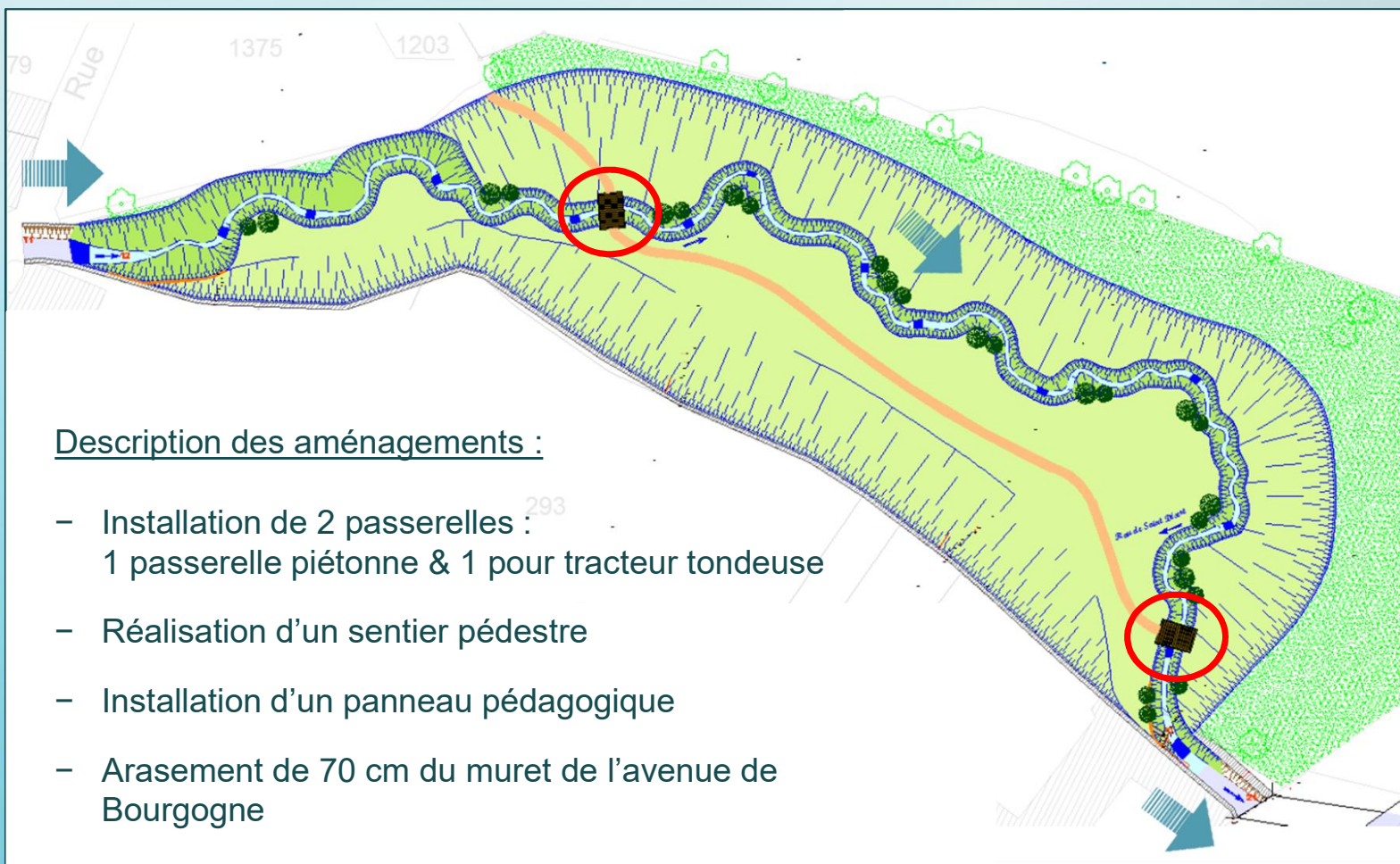
- Morphologie du lit mineur - Profil en travers





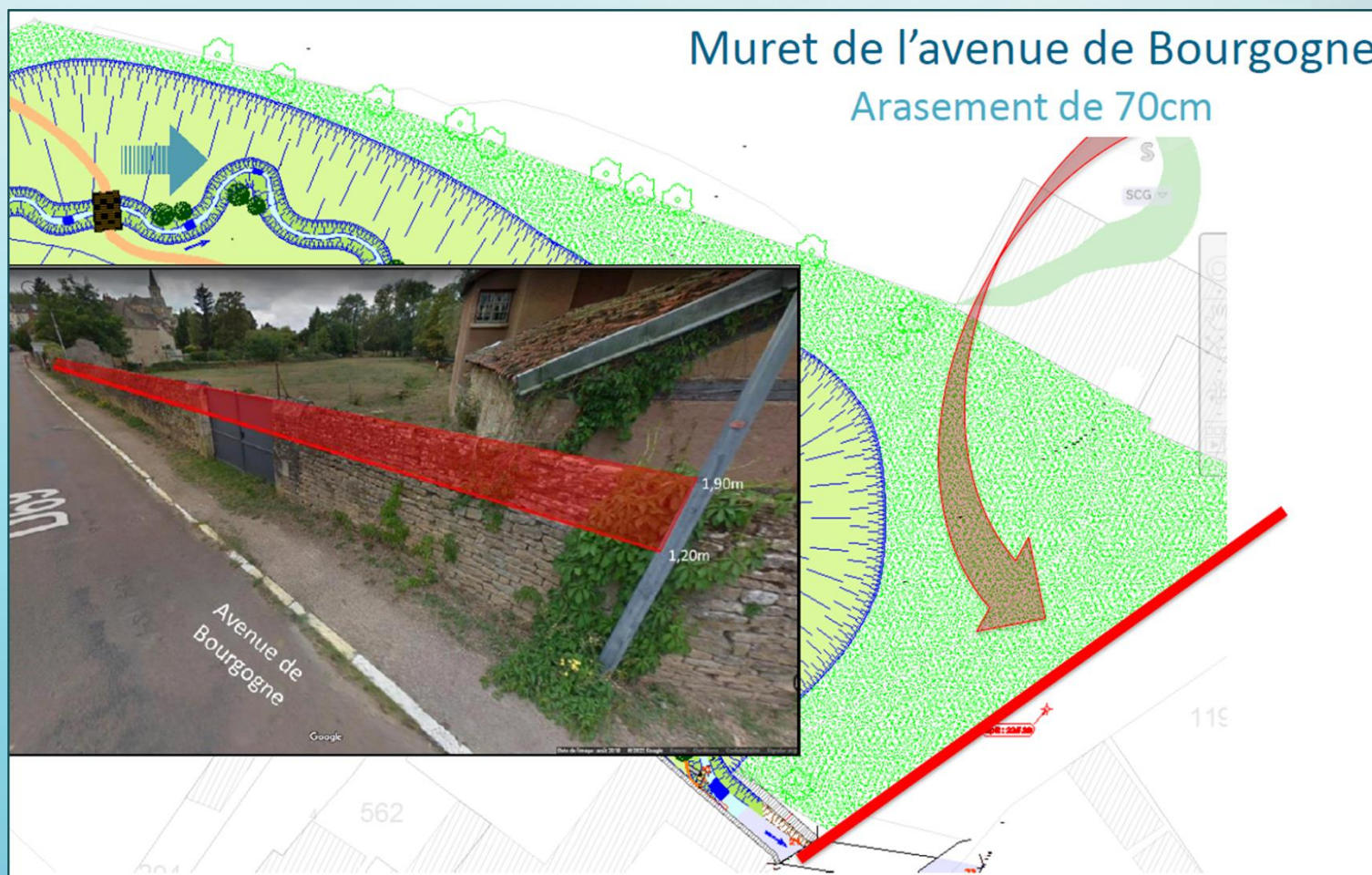
## Présentation des résultats

- **Proposition d'aménagement** : Reméandrement du ruisseau dans la parcelle communale



## Présentation des résultats

- **Proposition d'aménagement** : Reméandrement du ruisseau dans la parcelle communale



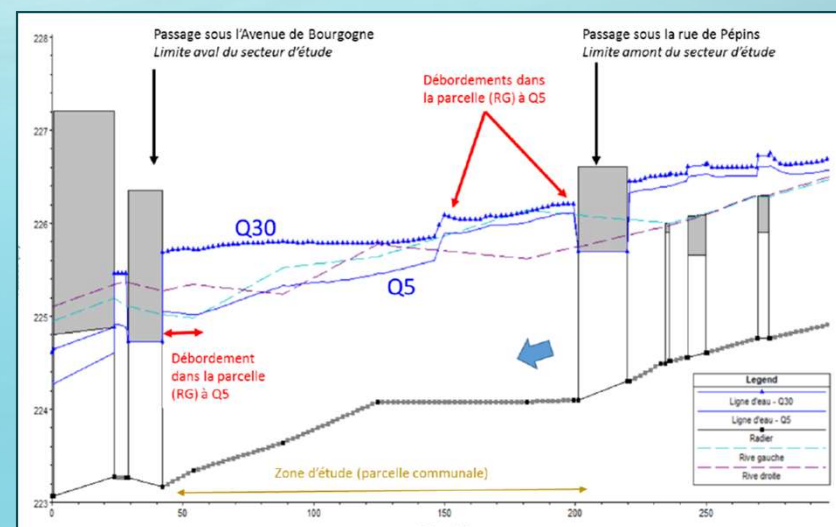
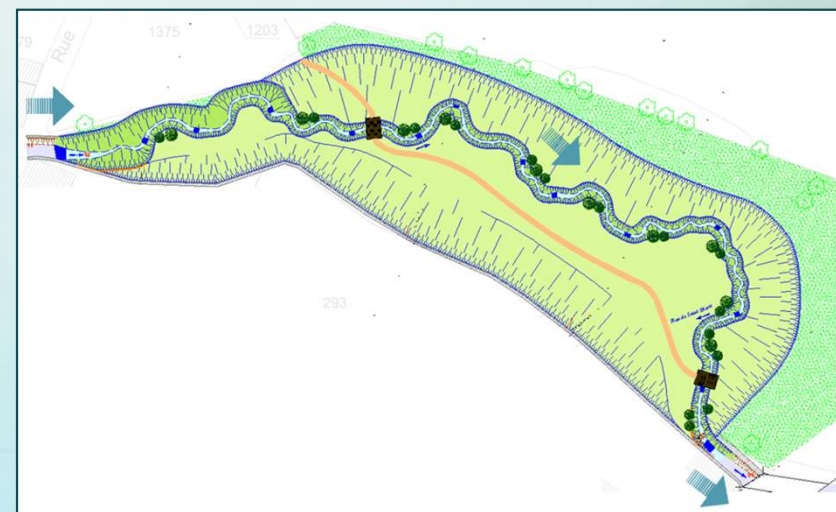
## Présentation des résultats

### ➤ Données initiales :

- Module = 0,05 m<sup>3</sup>/s (50 l/s) - débit moyen interannuel
- 5x Module = 0,25 m<sup>3</sup>/s (250 l/s) - dimensionnement du projet
- Q5 = 9,7m<sup>3</sup>/s (9 700 l/s) - débit de crue de retour 5 ans
- QMNA5 = 0,006 m<sup>3</sup>/s (6l/s) - débit d'étiage de retour 5 ans

### ➤ Incidences hydrauliques des aménagements :

- Avant aménagement débordement dans la parcelle communale à Q5 ;
- Après aménagement débordement dans la parcelle communale à 5x Module → avec étalement de la lame d'eau dans la parcelle communale et ralentissement du débit de crue ;
- Lit mineur : 750 m<sup>2</sup> → mise en eau progressive
- Lit majeur : 4 600 m<sup>2</sup> → milieux connectifs à partir de 250 l/s → La parcelle sert alors de zone d'expansion de crues



**Meilleure gestion des crues récurrentes via exploitation de la parcelle en tant que zone tampon / expansion**



## ***Volet financier & Planning d'exécution prévisionnel***

- **Estimation & coût prévisionnel des travaux**: 212 600 € HT
- **Répartition financière** : Opération inscrite au contrat de rivière du Chalonnais 2021- 2023
  - Agence de l'eau : 70% soit 148 820 € HT
  - Grand Chalon : 30% soit 63 780 € HT
- **Planning et organisation du chantier**
  - Printemps / Eté 2023: Dépôt du dossier réglementaire auprès des services instructeurs;
  - Premier trimestre 2024 : Consultation des entreprises de travaux,
  - Août 2024 : Préparation des travaux (4 semaines) ;
  - Septembre - Octobre 2024 : Réalisation des travaux sur 8 semaines (à consolider) ;
  - Octobre / Novembre 2024 : Plantations ;
  - Fin 2024 : Réception des travaux.

## ***Eléments à retenir***

- Atténuation du risque inondation dans le centre bourg de la commune
  - Amélioration de la gestion des petites et moyennes crues
    - ➔ Par expansion des crues plus fréquente sur la parcelle communale
  - Amélioration de la qualité des milieux naturels
  - Ouverture du site aux habitants et scolaires



**Merci de  
votre  
attention**